

Drame passionnel dans le district de Bifoun-Ebel

Il se donne la mort après avoir tiré sur sa concubine

AEE

Bifoun/Gabon

La scène est semblable à un film d'horreur. Ne digérant pas la séparation d'avec sa concubine, Andress Bilogho Mebale, qui l'aurait quitté pour un autre homme, Samuel Evrier, pour se venger de ce qu'il considère comme un affront de la part de son ex-compagne, se saisit d'un fusil, puis arrose de plombs cette dernière. Fort heureusement, la victime, conduite d'urgence en soins intensifs au Centre hospitalier régional de Lambarené, finit par survivre à ses blessures. Sauf que, entre-temps, l'ex-concubin, convaincu qu'il vient de commettre l'irréparable, se donne la mort en retournant le fusil contre lui-même.



Samuel Evrier gisant au sol à côté de son arme, après s'être donné la mort.



Bilogho Mebale a reçu les plombs au seuil de sa porte.

LES faits ont lieu, mardi dernier, à Ebel-Abanga, village du district de Bifoun-Ebel, dans la province du Moyen-Ogooué. Samuel Evrier, un ressortissant équato-guinéen de 42 ans, à l'aide d'un fusil de type calibre 12, criblé de plombs son ex-concubine, Andress Bilogho Mebale, âgé de 35 ans. Fort heureusement, cette dernière survit à ses blessures. Mais l'amant jaloux, convaincu qu'il vient de commettre l'irréparable, recharge son fusil et se donne la mort.



Des impacts de plomb sur une planche.



On aperçoit sur cette feuille de bananier les débris du crâne et de la cervelle de Samuel Evrier.

Selon les premiers éléments de l'enquête, on est en présence d'un acte inspiré par la jalousie. En effet, le suspect n'aurait pas digéré que sa concubine le quitte pour un autre homme du village. C'est que Samuel Evrier et Andress Bilogho Mebale vivaient ensemble depuis plusieurs années. De cette union est même née une petite fille de 3 ans, relate un membre de la famille de la dame. Evrier, affirment des té-

moins, ne ménageait aucun effort pour subvenir aux besoins de sa petite amie, chez qui il vivait. « Il a équipé la maison de sa concubine et a même ouvert un bar à cette dernière (...) », renseigne une source. **LES DEUX TOURTE-REAUX NE S'ENTEN-**

DAIENT PLUS. Mais, depuis quelques mois, les deux tourtereaux ne s'entendaient plus. « Chaque jour, c'était des problèmes. On avait l'impression que Andress Bilogho Mebale ne voulait plus de Samuel Evrier, dans la mesure où elle s'était faite une autre relation amoureuse dans

le village. Il y a deux semaines, elle lui a demandé de libérer son domicile », confie la même source. D'autres témoignages vont plus loin en affirmant que Andress Bilogho Mebale serait enceinte de son nouvel amant. Toute chose qui a fait perdre la tête à Sa-

muel Evrier, irrité de ce que son investissement était désormais géré par un autre. Aussi, complètement hors de lui, a-t-il décidé de faire payer cher cet affront à son ex-compagne. Ce jour de mardi, il environ 6 heures du matin, quand le concubin décide

de passer à l'acte, il se saisit d'un fusil de type calibre 12, puis se dirige tout droit vers le domicile de la dame. Au moment où cette dernière sort de la maison pour se soulager, elle se retrouve nez-à-nez avec son ex-amant, qui la met en joue et tire à bout portant. Andress s'effondre.

Convaincu qu'il vient de commettre l'irréparable, Samuel Evrier recharge son fusil, puis le pointe cette fois-ci sous son menton et fait feu.

INHUMÉ PAR SON EX-BELLE FAMILLE. C'est une scène d'horreur que les riverains découvrent en accourant sur le lieu de provenance des coups de feu. Samuel a la tête éclatée et la cervelle éparpillée tout autour de son corps, gisant dans une mare de sang. À ses côtés, se trouve son ex-compagne qui se tord de douleur.

Alertés, les gendarmes de la brigade de Bifoun arrivent quelque temps après sur la scène du drame pour les constatations d'usage. La dame est conduite d'urgence au Centre hospitalier régional de Lambarené, où elle est admise en soins intensifs. A ce jour, ses jours ne seraient plus en danger.

Beaucoup à Ebel-Abanga ne comprennent pas ce qui s'est passé dans la tête de Samuel Evrier, un homme connu pour son calme, respectueux et sans histoires. Selon une commerçante, ancienne voisine du défunt, Samuel Evrier s'est senti abusé. Il était tellement amoureux de sa petite amie qu'il ne se voyait pas vivre sans elle. Savoir que cette dernière le trompait avec un autre homme était un supplice pour lui, a affirmé cette dame.

Le défunt, qui n'avait pas de parents sur place, a été inhumé, mercredi, à Ebel-Abanga par son ex-belle famille.

Drame à Mouila

Un adolescent se noie dans un bassin artificiel

FN

Mouila/Gabon

UN jeune compatriote de 16 ans a péri, récemment, dans un bassin d'eau artificiel creusé, il y a quelques années, par des Chinois au quartier Bavanga, dans le 2e arrondissement de la commune de Mouila. Le jeune homme, dont l'identité ne nous a pas été révélée, passait ses vacances scolaires dans le chef-lieu de la province de la Ngounié.

Selon les témoignages recueillis auprès des riverains, l'adolescent serait parti de son domicile, accompagné de trois de ses amis, âgés respectivement de 16, 14 et 9 ans, pour une partie de baignade dans cette étendue d'eau dormante, située non loin de l'usine de transformation de bois et l'ancienne base-vie de l'entreprise China communication construction company Ltd, qui avait aménagé la route Mouila-Fougamou. Une fois sur place, les adolescents se sont jetés



C'est dans ce bassin creusé par une entreprise chinoise que l'adolescent s'est noyé.

dans le bassin, où l'eau est pourtant boueuse et sale. C'est pendant l'une des plongées que la vic-

time aurait, semble-t-il, coulé. Les efforts de ses camarades de jeu pour le sauver ont été vains.

La tâche s'est compliquée davantage parce que riverains et autorités compétentes n'auraient pas été alertés à temps. Finalement c'est le corps sans vie du jeune homme qui a été repêché flottant sur l'eau.

Le bassin, où le jeune homme a péri, avait été aménagé par l'entreprise chinoise de Travaux publics (CCCC) Ltd. Mais, après le départ de cette entreprise, le site est resté tel. Conséquence : l'eau y est en permanence. Le bassin aménagé étant alimenté par les

eaux pluviales et celles des nombreux marécages de la zone. Du coup, cette étendue d'eau dormante est devenue un danger public, notamment aux enfants qui aiment barboter dans les points d'eau. C'est d'ailleurs la deuxième fois qu'une personne se noie dans ce bassin artificiel.

Aussi, se demande-t-on si les autorités attendent que la liste des victimes s'allonge davantage pour trouver, enfin, une solution définitive à ce bassin de malheur.